Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **62 (1911)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique forestière.

Confédération.

Les forestiers aux Chambres fédérales. Dans notre dernier numéro, nous exprimions le regret de voir le dernier forestier, en la personne de M. Meister, disparaître des Chambres fédérales. Nous avons le plaisir de constater que ce regret était un peu prématuré: les électeurs fribourgeois viennent de nous le prouver, en nommant au Conseil national M. *Liechti*, inspecteur des forêts de la ville de Morat. Aucun autre candidat ne pouvait nous être plus sympathique et tous les forestiers suisses sont heureux de ce choix.

Les forêts ont donc un représentant aux Chambres fédérales! Il y aurait, nous semble-t-il, une statistique intéressante à faire à ce sujet. Nous l'abandonnons, cependant, aux soins de nos lecteurs qui ne craignent pas cette incursion dans le domaine de la politique.

Cantons.

Fribourg. *Henri de Reynold.* Une bien triste nouvelle se répandait à Fribourg dans la soirée du 28 septembre écoulé. On annonçait que M. Henri de Reynold, inspecteur forestier de la ville et de la bourgeoisie de Fribourg, avait été trouvé mort dans la forêt du Grossholz près d'Alterswil,

M. de Reynold s'était rendu à Alterswil en voiture avec son beau-fils et l'après-midi, tandis que ce dernier faisait une partie de chasse, lui-même se rendait seul en forêt, ainsi qu'il aimait à le faire, aux fins de démarquer une coupe.

Il causa en passant à des femmes qui arrachaient des pommes de terre et s'engagea dans un chemin forestier. Un instant après, un passant trouvait M. de Reynold étendu, la face contre terre, sur le sol, et tenant encore sa canne d'une main et son manteau sur le bras. Il appela, et à l'aide des femmes qui travaillaient à quelques pas de là, il essaya de le ranimer; M. de Reynold ne donnait plus signe de vie. Une congestion cérébrale l'avait foudroyé en plein exercice de ses fonctions.

M. Henri de Reynold était âgé de 75 ans. Il était fils de M. Pierre de Reynold et de Mme Adèle née baronne d'Alt, et pour suivre les traditions de sa famille, il pensa tout d'abord embrasser la carrière militaire. En 1854, jeune lieutenant dans les troupes fribourgeoises, il s'engagea dans le service napolitain, mais n'y resta qu'une année. Rentré au pays, il se voua aux études forestières. Il étudia d'abord à Zurich, puis à Giessen où il fut l'élève de Heyer. En 1863, il obtint son diplôme de forestier et le 22 janvier 1864, l'Etat de Fribourg le nommait inspecteur des forêts du 1er arrondissement, poste qu'il échangea le 30 juin 1870 contre les fonctions d'inspecteur forestier de la ville et bourgeoisie de Fribourg.

Au point de vue forestier, M. de Reynold fut un *cultivateur* dans le vrai sens du mot. Il aimait à parcourir ses forêts, seul, le griffoir

à la main, démarquant ici un arbre mal venant, là un dégagement de sujets d'avenir. Il avait, dès longtemps, compris la nécessité du mélange des essences et les reboisements déjà anciens de sapins et de hêtre coupant la monotonie de l'épicéa pur, en témoignent. Il fut aussi un précurseur de la forêt à deux étages et nombreux sont les superbes boisés de pins, weymouths, chênes ou mélèzes sous-plantés de hêtres et sapins qui lui doivent leur création déjà fort ancienne.

Il fit aussi beaucoup pour arrondir la surface des forêts placées sous son administration et pour la rectification de leurs limites. Dans

† Henri de Reynold, inspecteur forestier.

cet ordre d'idées il fit preuve d'une rare persévérance et eut le plaisir de voir ses efforts couronnés d'un succès bien mérité.

M. de Reynold était un des membres les plus assidus des réunions forestières tant suisses que vaudoises; malheureusement la surdité qui l'affligeait, l'empêchait de prendre une part active aux discussions générales. Il s'en consolait en discutant les sujets traités dans des causeries très instructives au cours des excursions.

La mort l'a pris subitement, en plein exercice de ses fonctions, en forêt, au champ d'honneur.

Ses collègues et ses subordonnés perdent en lui un homme d'une grande compétence, serviable à chacun et d'une grande bonté de cœur.

A.

Etranger.

France. *Réorganisation de la Direction générale des Eaux et Forêts.* M. *L. Daubrée,* conseiller d'Etat, directeur général des Eaux et Forêts, a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. La „Revue des Eaux et Forêts“ rappelle que M. Daubrée dirigeait les forêts depuis 1887, c'est-à-dire depuis 24 ans; aucun de ses prédécesseurs n'avait exercé ses fonctions pendant une période de longueur comparable. La Revue se fait l'interprête des regrets que laisse M. Daubrée.

M. Daubrée est membre d'honneur de notre Société, à laquelle il a toujours porté le plus grand intérêt; les vœux des forestiers suisses l'accompagnent dans sa retraite.

Ce départ est le signal de réformes importantes. La Direction générale des Eaux et Forêts sera désormais divisée en deux parties. La première, sous la rubrique Forêts, comprend les anciens bureaux des Eaux et Forêts, sans aucune modification. La seconde partie, sous la rubrique „Eaux et Améliorations agricoles“, comprend les anciens bureaux de l'Hydraulique agricole.

Cette réorganisation comporte donc la fusion, ou au moins la juxtaposition des deux anciennes directions, dont les titres indiquent eux-mêmes la connexité et les rapports qui existent entre elles. La direction des Forêts est déjà chargée des améliorations en montagne; d'autre part, elle s'occupe également des eaux en montagne; il semble donc rationnel et logique de confondre en une même direction des attributions sensiblement pareilles. D'un autre côté, par cette fusion, on prétend réaliser des simplifications importantes, grâce à l'emploi d'un personnel unique dépendant exclusivement du ministère de l'Agriculture, tandis qu'aujourd'hui on est contraint d'utiliser une partie du personnel du ministère des Travaux publics.

En raison de cette réorganisation, M. *L. Dabat,* précédemment directeur de l'hydraulique et des améliorations agricoles, est placé à la tête des deux directions fusionnées. Le nouveau titulaire est licencié en droit; il a conquis tous ses grades au ministère de l'Agriculture. Il est un de ceux qui, dans ces vingt dernières années, ont le plus contribué aux progrès agricoles du pays.

Que vaudront les réformes importantes dont nous venons de parler? L'avenir l'apprendra. Mais, comme le fait remarquer la „Revue des Eaux et Forêts“, il est permis d'exprimer le vœu que soient sauvegardés, non seulement les intérêts du corps forestier, mais aussi la prospérité des forêts elles-mêmes, dont l'opinion publique réclame actuellement avec énergie la conservation et le développement.